

Délibération du Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'université Le Havre Normandie ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie

Délibération n°2923/2025/ELEC Domaine : Elections et désignations

Le Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie le 13/11/2025
délibère sur :

Article 1er:

Suite à la vacance de plusieurs sièges au sein des commissions issues du conseil d'administration, le conseil d'administration est réuni pour désigner les personnes qui compléteront ces commissions.

Article 2:

Au sein de la commission des finances, Paul LEQUEUX et Cyan MARTIN sont désignés au titre des usagers, en remplacement de Nolan MICHEL et de Lina AVICEAU, démissionnaires. Par ailleurs, Georges BARAKAT est désigné au titre des Enseignants-chercheurs, en remplacement de Patrice BRIERE, démissionnaire.

Au sein de la commission des statuts, Emie MICHEL et Lucas BENTO DA COSTA sont désignés en remplacement de Nolan MICHEL et de Lina AVICEAU, démissionnaires.

Au sein du Comité Électoral Consultatif, Lucas BENTO DA COSTA est désigné en remplacement de Nolan MICHEL, démissionnaire.

Au sein de la commission vie de campus et CVEC, Paul LEQUEUX est désigné en remplacement de Nolan MICHEL, démissionnaire.

Au sein du conseil documentaire, Emie MICHEL et Paul LEQUEUX sont désignés en remplacement de Nolan MICHEL et Lina AVICEAU, démissionnaires.

Article 3:

Le tableau, mis à jour, récapitulant les membres des commissions, est annexé à la présente délibération.

Le Président de l'Université Le Havre Normandie

Pedro LAGES DOS SANTOS

Adoption à l'unanimité



Renouvellement partiel des représentants étudiants aux commissions du Conseil d'Administration

Comités / Commissions / Conseil	Références	Nombre de sièges à pourvoir (Étudiants)	Nom Proposés	Rappel des élus actuels pour les étudiants
Commission Vie de campus et CVEC	Article 6 du Règlement Intérieur de l'ULHN	1 représentant étudiant	Paul LEQUEUX	Pas d'élus étudiants du CA
Commission des finances	Article 2 et 4 du Règlement Intérieur de l'ULHN	2 représentants étudiants	Paul LEQUEUX Cyan MARTIN	BENTO DA COSTA Lucas
Commission des statuts	Article 1 et 4 du Règlement Intérieur de l'ULHN	2 représentants étudiants	Emie MICHEL Lucas BENTO DA COSTA	DUPOIS Laura
Comité électoral consultatif	Article 22 des statuts de l'ULHN	1 représentant étudiant	Lucas BENTO DA COSTA	DUPOIS Laura
Conseil Documentaire	Article 7 des statuts du service commun de la documentation <i>(désignés par leurs représentants respectifs au Conseil d'administration de l'ULHN)</i>	2 étudiants	Emie MICHEL Paul LEQUEUX	BENTO DA COSTA Lucas LAVENU Nathan

Renouvellement partiel des représentants enseignants-chercheurs aux commissions du Conseil d'Administration

Comités / Commissions / Conseil	Références	Nombre de sièges à pourvoir (Enseignants)	Nom Proposés	Rappel des élus actuels pour les enseignants
Commission des finances	Article 2 et 4 du Règlement Intérieur de l'ULHN	1 représentant des enseignants (collège A / collège B)	Georges BARAKAT	BARON Marie-Laure CHEVÉ Morgane AMMAMI Mohamed Tahar BERTRAND Gaëlle PIVRON Michaël